Le Courrier français
23 septembre 1866

LA CIRCULAIRE DU 16 SEPTEMBRE...

Tous les journaux ont été unanimes à féliciter M. de la Valette de la rare netteté avec laquelle il a accentué la politique du gouvernement.

Cet éloge est parfaitement mérité.

La circulaire du 16 septembre est l'affirmation du principe autoritaire et la condamnation du principe révolutionnaire.

Ces deux traits essentiels qui caractérisent la politique impériale sont exprimés dans la phrase suivante avec une précision qui ne laisse rien à désirer:
«Le rôle de la France est de cimenter l'accord entre toutes les puissances qui veulent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la révolution le prestige du patronage dont elle prétend couvrir la cause de la liberté des peuples, et conservera aux grands États éclairés la direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe».

Ailleurs, M. de La Valette s'applaudit de ce que les grands problèmes qui inquiétaient l'Europe aient reçu leur solution *«sans le concours dangereux des passions révolutionnaires».*

Ce document restera, ainsi que le dit fort bien M. Vitu dans *l'Étendard*, *«comme l'exposition de principes la plus complète peut-être et la plus franche qu'aucun gouvernement ait jamais faite à la face du pays et de l'Europe»*; et la Patrie en a parfaitement saisi le sens en disant qu'il était de nature *«à porter le dernier coup en Europe à des passions mal éteintes».*

Jusque-là il avait subsisté une ambiguïté fâcheuse sinon dans la politique du gouvernement, au moins dans les interprétations auxquelles elle avait donné lieu: - à ce point que l'on avait été jusqu'à penser et à dire que l'Empire faisait l'œuvre de la Révolution en Europe.

Celte confusion avait été entretenue, à la fois par les injustes accusations des journaux cléricaux et légitimistes, et par le langage équivoque des journaux démagogiques qui, désireux de ménager leur popularité, et en même temps d'en imposer au gouvernement, se donnent des airs de représenter la cause de la Révolution.

C'est ainsi que pour beaucoup de gens la campagne d'Italie a eu le caractère d'une entreprise révolutionnaire.

M. de La Valette lui restitue sa véritable signification: la politique impériale a poursuivi en Italie le même but que vient de réaliser en Allemagne la politique prussienne. - Maintenir le principe d'autorité, en faisant disparaître les petits États indépendants; enlever à la révolution son prestige et donner à un grand État éclairé la sage direction du mouvement démocratique.

L'abus fait dans ces derniers temps du mot de démocratie a donné lieu à une regrettable confusion de langage contre laquelle nous nous sommes souvent élevé, et qui a été habilement exploitée par les partis.

L'avènement de la démocratie en Europe est un fait qui n'est plus contestable ni contesté, et sur lequel il n'y a plus désormais de débat possible. Toute la question est de savoir si la direction de la démocratie appartiendra au principe autoritaire ou au principe révolutionnaire: l'un qui procède par la centralisation, l'agglomération des peuples entraînés par une prévision providentielle des destinés du monde; l'autre par la fédération, l'indépendance des petits États, qui, débarrassés de toutes préoccupations mystiques par l'exiguïté même de leur territoire, appliquent tous leurs efforts à une amélioration positive du sort des individus qui les composent.

En face de ces deux courants, le gouvernement impérial *«ne saurait avoir une politique équivoque»,*

comme le dit M. de La Valette avec beaucoup de dignité et de raison, et nous ne pouvons que le féliciter d'avoir déterminé avec cette netteté et cette précision l'attitude du gouvernement.

Auguste VERMOREL.
